

CONTRÔLE SUR PIECES DE LA MAISON DE RETRAITE LEON GRIMAUT

décembre-2023

TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF.	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_05	2 -Ressources Humaines	Prescription_03	Mettre en place une organisation permettant la présence de personnel aide-soignant la nuit afin de garantir la sécurité et la qualité de prise en charge des résidents (art L311-3 al 1 du CASF).	3 mois	Planning de nuit et Diplôme des personnels de nuit
Remarque_01	1 - Gouvernance	Recommandation_01	Elaborer un document précisant les délégations accordées au directeur.		
Remarques_02, 03 et 04	1 - Gouvernance	Recommandation_02	Compléter les fiches de poste du médecin coordonnateur, la directrice et l'IDEC.		
Remarque_05	1 - Gouvernance	Recommandation_03	Proposer à l'infirmière coordinatrice un parcours de formation d'encadrement.		
Remarques_06 et 07	3 - Gestion des risques	Recommandation_04	Compléter : - procédure prévoyant les modalités d'information aux personnels sur l'obligation de signalement, la marche à suivre et le retour systématique qui doit être fait sur le traitement de leurs signalements, - le dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations des résidents et des familles formalisé et opérationnel en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS		